



**Assemblée générale annuelle de l'APAPI**  
**Rapport annuel du Conseil d'administration 2009-2010**  
**Salaberry-de-Valleyfield, Mai 2010**

**Composition du CA sortant :**

- Annie Berthiaume, Cégep de Granby : Secrétaire
- Antoine Charbonneau, Collège Lionnel-Groulx : Trésorier
- Étienne Leduc, Collège de Valleyfield : Organisation du colloque
- Jacques Solomon, Centre d'études collégiales des Îles : Organisation du colloque
- Sylvain Lafrance, Collège François-Xavier-Garneau : Président

**1- Suite au comité sur l'admission et la réussite des étudiants hors-Québec**

Au colloque 2009, nous procédions au lancement du rapport : *Pour une admission collégiale concertée des candidats ayant fait des études hors Québec*. Cette année, un nouveau comité a été formé pour donner suite à ce rapport. Une rencontre, entre le comité qui a produit le rapport et le comité de suivi, s'est tenue afin de faire le transfert d'expertise et pour orienter les suites à donner. Parmi ces suites : présentation et soutien du rapport dans les milieux, collaboration avec les services régionaux d'admission et collecte de données auprès des API des collèges. Les membres du comité de suivi sont : Mario Guay (Matane), Karine Sawyer (Drummondville), Lysanne Cournoyer (Maisonneuve), Geneviève Rock (Champlain), Michèle Martin (Chicoutimi) et Sylvain Lafrance (François-Xavier-Garneau). Ils sont appuyés par 3 membres du comité initial : Christiane Cinq-Mars (Jean-de-Brébeuf), Carolyne Maltais (Sainte-Foy), et Johanne Routhier (Marie-Victorin).

**3- Relations de l'APAPI**

***Maintenir nos relations déjà engagées avec divers groupes d'intérêt commun à notre fonction. Explorer de nouvelles alliances.***

Nous avons maintenu des contacts avec nos partenaires en les informant de nos activités et en collaborant au besoin. Cette liste représente une continuité des efforts réalisés par les CA précédents depuis plus de dix ans :

- Service Régional d'Admission de Montréal
- Service Régional d'admission Au Collégial De Québec
- Service Régional de l'Admission des cégeps du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Ministère de l'éducation des loisirs et des sports
- Conseil supérieur de l'éducation

- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
- Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
- Association des Registraires des Collèges du Québec
- Fédération des cégeps
- Commission des affaires pédagogiques
- Association des Conseillers d'Orientation des Collèges
- Association Québécoise d'Information scolaire et professionnelle
- MICC

Des API siègent ou ont siégé sur les comités suivants :

- Comité technique de la gestion du cheminement et du dossier de l'élève
- Comité conseil du Cégep@distance
- Conseil supérieur de l'éducation
- Table de travail sur l'accomodement des besoins particuliers des étudiants en situation de handicap

### **3- L'Entr'API**

***L'Entr'API est un outil d'information important pour notre association. Le Conseil d'administration doit tout mettre en œuvre afin qu'il reflète la réalité des aides pédagogiques individuels.***

Tel qu'annoncé dans les prévisions pour l'année 2009-2010, le bulletin L'ENTR'API compte deux parutions. Toutefois, les dates de diffusion de notre média ont été décalées. Ainsi, la parution de l'automne 2009 a été reportée à l'hiver 2010. Ce qui explique le deuxième numéro à paraître en juin, à la suite du colloque de l'APAPI. Ce numéro mettra en relief certains sujets traités durant les ateliers. Les aides pédagogiques qui n'auront pu prendre part au colloque bénéficieront ainsi d'information à laquelle ils n'auraient pas nécessairement eu accès.

Pour les deux publications, une ancienne étudiante en Graphisme, du Collège Ahuntsic, a été engagée pour concevoir la mise en pages du bulletin. La vente de publicité a servi à défrayer les coûts de montage.

### **4- Colloque de 2010**

***L'organisation de notre colloque annuel est un dossier majeur. Le Conseil d'administration doit tout mettre en œuvre afin qu'il reflète la réalité des aides pédagogiques individuels.***

Un des mandats majeurs que reçoit le Conseil d'administration est la réalisation de notre colloque annuel. Voilà pourquoi deux membres du CA continueront de se partager la tâche colossale de mettre sur pied un perfectionnement qui réponde aux besoins des API.

Contrairement à l'an passé, les travaux pour l'organisation du colloque ont débuté selon l'échéancier prévu. Encore cette année le colloque présenté à l'ensemble des API s'avère un franc succès. Un nombre important d'inscriptions a été enregistré, l'hôtel qui nous loge affiche complet. Quant aux universités, elles ont été invitées au colloque pour présenter leur processus d'admission suite au nouveau calcul de la Cote-R. Cependant, certaines ont dû se retirer.

Des remerciements à Étienne Leduc et Jacques Solomon pour le contenu du colloque riche en expertise. Des remerciements aussi aux membres du comité organisateur qui ont travaillé d'arrache-pied pour l'organisation de ce colloque .

## **5- Site Web**

***Le Conseil d'administration se doit de poursuivre le développement du site Web de l'Association.***

Cette année en fut une de réelle prise en charge du site web. Etienne Leduc, tenant du dossier au CA et Gérald Paquette, répondant du site web, ont mené une vaste campagne de mise à jour du site web au niveau des APIs par région. Déjà on constate de plus en plus de collègues à jour, même s'il reste encore une certaine habitude de visite à créer. Aussi, nous profiterons du colloque 2010 pour dévoiler notre nouveau site web. En effet, Gérald Paquette a travaillé de concert avec un professeur d'informatique du Cégep St-Jérôme pour donner un tout nouveau look à notre site qui, avouons-le, en avait bien besoin! Le site Web sera de plus en plus utilisé pour rendre l'information accessible. Déjà au colloque 2010 plusieurs documents que nous retrouvions dans la pochette sont mis en ligne. Nous contribuons ainsi à une économie de papier mais aussi d'argent. En terminant, il est important de tenir les informations concernant les API des collègues à jour sur le site web et de consulter les documents que nous y déposons. Si vous souhaitez partager des documents ou des liens intéressants avec l'ensemble des collègues du Québec, vous pouvez les envoyer à [gpaquett@cstj.qc.ca](mailto:gpaquett@cstj.qc.ca).

## **6- Archivage des documents**

Le mandat des archives a été donné à M. Conrad Roy, archiviste de l'APAPI. Ce dernier se propose de faire un ménage de tous les documents. Sur la recommandation des membres du CA, il ne conservera que les documents constitutifs de l'APAPI, les procès verbaux des assemblées générales, les listes de membres du CA et de l'association, et une copie de chaque bulletin de liaison (Sapi-Notes, l'APAPIer et l'Entr'API). Suite à ce ménage, M. Roy négociera 2 ou 3 soumissions pour la numérisation des documents. Ces soumissions seront présentées lors d'une éventuelle réunion du CA. La décision finale quant au choix de la soumission sera prise par les membres du CA.

## **7- Assurance responsabilité**

À la demande des APIs lors des dernières AGA, nous avons souscrit cette année à une assurance de Responsabilité Civile Générale des Entreprises. Nous sommes couverts pour un montant maximal de 2 000 000\$. Nous avons un contrat de 2 ans avec la compagnie L'UNIQUE assurances générales. Pour avoir une vision globale de l'étendue des garanties, vous pouvez consulter le document explicatif de la compagnie d'assurance.

## **Activités régulières du Conseil d'administration de l'APAPI**

Le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois lors de la dernière année. Les trois premières rencontres se sont tenues pendant deux jours afin de faire le point sur l'ensemble des dossiers. La dernière s'est tenue à la veille du colloque, à Salaberry-de-Valleyfield.

### **Premier CA à Valleyfield (octobre 2009)**

Lors du premier conseil d'administration (CA), nous avons débuté par un retour sur le colloque 2009 : un véritable succès avec quelques recommandations du comité organisateur (CO). Nous avons ensuite officialisé les postes de chaque membre au CA de même que le plan de travail et les mandats de chacun. L'organisation du colloque s'est mis en marche à partir de ce CA, même que le CO était déjà en action. Comme cette rencontre se tenait à l'hôtel qui accueille le colloque 2010, nous avons visité les lieux et négocié l'entente pour les forfaits.

### **Deuxième CA à Montréal (décembre 2009)**

Cette 2<sup>e</sup> rencontre a débuté par une discussion concernant des budgets possibles pour des activités régionales, de l'équipement pour le CA, pour le site Web et les archives. Après la confirmation du thème du colloque, nous avons établi la programmation et l'horaire pour ensuite, déterminer les tâches de chaque membre. Nous avons conclu ce CA par les dossiers récurrents : le membership, les finances, l'Entr'API et les récompenses (10-20-30 et prix Jean-Luc-Lavoie).

### **Troisième CA à Québec (mars 2010)**

À ce 3<sup>e</sup> CA, nous avons réglé certains questionnements et quelques problèmes reliés au colloque, le scénario et le déroulement étant déjà confirmés. Lors de cette réunion, nous avons rencontré Conrad Roy afin de régler le dossier de la numérisation des archives. M. Roy prend en charge ce dossier et reviendra avec des soumissions qui seront présentées au CA en 2010-2011. Nous avons aussi rendez-vous avec une éventuelle stagiaire. Malheureusement, elle a dû se désister à la dernière minute puisqu'elle avait trouvé un autre stage.

### **Quatrième CA à Valleyfield (mai 2010)**

Les préparatifs de dernière minute constituent l'essentiel de notre rencontre.

\*\*\*

Les anciens présidents de l'APAPI sont régulièrement mis à contribution afin d'obtenir des avis ou des informations sur des interventions politiques souhaitables ou pour des rappels sur d'anciennes pratiques.

\*\*\*

Rappelons que les membres du CA ne bénéficient pas d'un dégrèvement de la part de leur collègue d'attache.

Sylvain Lafrance Président